



En Charente-Maritime, des dynamiques qui renforcent la diversité des territoires et leurs interdépendances

En Charente-Maritime, la croissance démographique est vive et portée par l'attractivité. À l'horizon 2040, le département devrait compter 752 000 habitants et 40 % de la population serait âgée de 60 ans ou plus. Ce vieillissement a un impact positif sur l'emploi, avec 1 000 emplois créés par an depuis 2006 dans le secteur de la santé et de l'action sociale, dans un contexte de stabilité globale de l'emploi. L'économie est à dominante présentielle, profite du tourisme avec un emploi sur dix en juillet-août, même si l'économie productive dispose de secteurs clés. Le chômage est plutôt élevé mais s'observe davantage chez les personnes arrivées depuis moins de 5 ans sur le territoire, en particulier les femmes en couple. Malgré des dynamiques communes, les territoires de Charente-Maritime ne suivent pas tous les mêmes évolutions. La périurbanisation et la fuite du littoral de la population locale génèrent une croissance des déplacements domicile-travail. Pour aménager leurs territoires, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont inégaux en matière de ressources, avec des potentiels fiscaux par habitant variant du simple au triple.

Ana Maria Dick, Alexandre Giraud (Insee)

La Charente-Maritime se caractérise par une diversité de ses territoires. La carte intercommunale au 1^{er} janvier 2014 est constituée de 13 EPCI, dont la population varie de 1 à 10. Parmi elles, on compte 4 communautés d'agglomération, portées par les communes de La Rochelle, Rochefort, Saintes et Royan, et 7 communautés de communes (*figure 1*). La présence du littoral et le climat favorable confèrent au département une forte attractivité résidentielle : 3 charentais-maritime sur 10 habitent une commune du littoral (*définitions*).

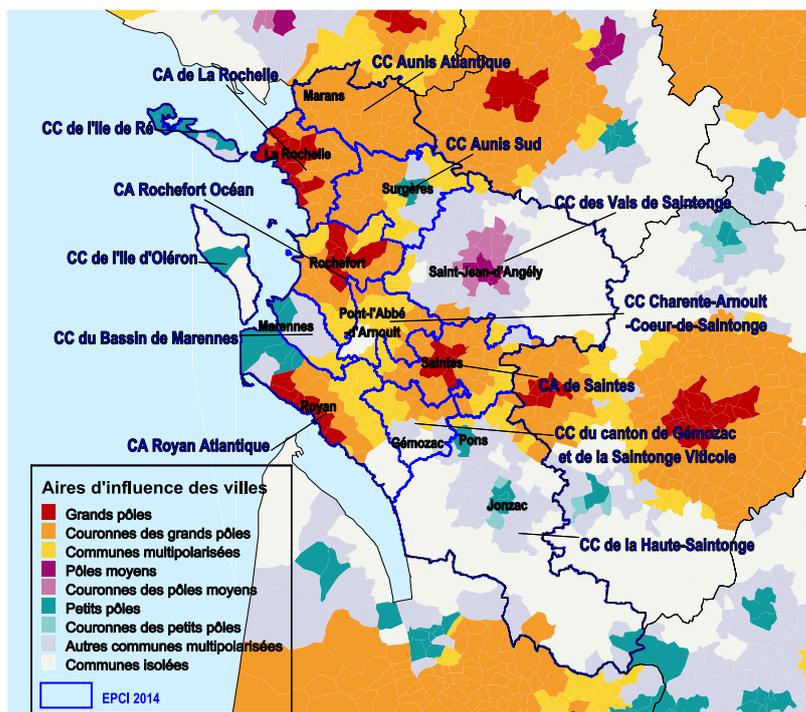


Un dynamisme démographique porté par l'attractivité

Avec 626 000 habitants en 2011, soit 100 000 de plus qu'en 1990, la Charente-Maritime est un département à forte croissance démographique. Sa population a augmenté de 0,9 % par an entre 2006 et 2011 (19^e rang des départements français), ce qui marque une accélération par rapport à la tendance de long terme 1982-2011. Ce dynamisme démographique est

1 4 grandes aires urbaines et 13 EPCI

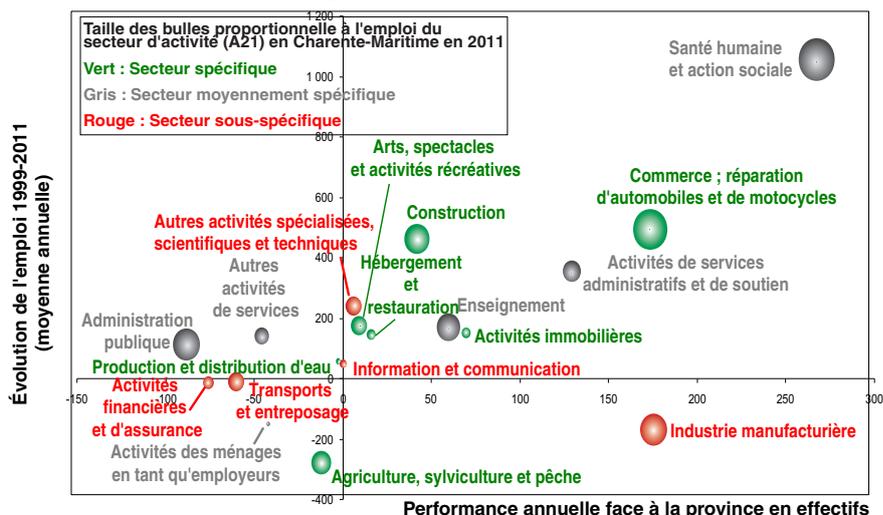
Les EPCI de Charente-Maritime et les aires d'influences des villes



Source : Insee

2 De fortes créations d'emplois dans le secteur de la santé et de l'action sociale

Dynamisme et performance par rapport à la Province des secteurs d'activité pour l'emploi en Charente-Maritime entre 1999 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2011

Lecture : l'axe vertical mesure l'évolution annuelle moyenne de l'emploi entre 1999 et 2011 (dynamisme). L'axe horizontal donne la performance du secteur dans le département par rapport à la Province. Par exemple, en Charente-Maritime, le secteur de la santé humaine et de l'action sociale a gagné 1 050 emplois par an entre 1999 et 2011 : c'est 270 de plus que s'il avait connu les mêmes évolutions qu'en Province.

lié à sa forte attractivité : sa population augmente de 1 % par an sous l'effet des migrations résidentielles (9^e rang). Si les flux sont nombreux avec les départements limitrophes, c'est avec l'Île-de-France et la région Centre que la Charente-Maritime gagne le plus de population au jeu des migrations résidentielles. Il s'agit principalement d'actifs ou de retraités.

Le solde naturel est négatif : chaque année, les décès sont plus nombreux que les naissances de 540 en moyenne sur la période 2006-2011. Il traduit le caractère âgé de la population : l'âge moyen y est de 44 ans en 2014, soit 4 ans de plus qu'au niveau national. Le vieillissement est accentué par les migrations résidentielles puisque le département gagne principalement des personnes de 40 à 64 ans et perd des jeunes de 18 à 29 ans.

Ce vieillissement influe sur la taille des ménages qui diminue fortement. Dans les années 70, un ménage comptait 3 personnes en moyenne, il n'en compte plus que 2,1 en 2011. Ce nombre de personnes par ménage varie de 2 à l'île d'Oléron et dans les communautés d'agglomération de Royan et La Rochelle et jusqu'à 2,5 dans la communauté de communes d'Aunis Atlantique. Les couples avec enfants sont moins nombreux, alors que le nombre de personnes seules et de couples sans enfant progresse. Le phénomène de décohabitation est en outre accentué par les ruptures de couples qui engendrent une augmentation du nombre de familles monoparentales. Ceci peut générer localement des besoins en logements supérieurs à ce que la croissance démographique pourrait suggérer.

126 000 habitants supplémentaires d'ici 2040, avec un vieillissement marqué

Si l'on prolonge les tendances récentes en matière de fécondité, d'espérance de vie et de migrations, la population de la Charente-Maritime devrait continuer d'augmenter avec 752 000 habitants à l'horizon 2040. Entre 2010 et 2040, la croissance du nombre de ménages (+33 %) serait plus vive que la croissance de la population (+21 %). Le vieillissement se poursuivrait : l'âge moyen passerait à 49 ans, 40 % de la population serait âgé de 60 ans ou plus, et 20 % de 75 ans ou plus.

Le vieillissement a d'ores et déjà des conséquences favorables sur l'emploi, notamment pour l'hébergement de personnes âgées. Le secteur de la santé humaine et sociale crée en effet 1 000 emplois par an (figure 2) dans un contexte de relative stabilité du nombre d'emplois depuis

2006. Le nombre de personnes de 75 ans ou plus devrait doubler à l'horizon 2040 (150 000 en 2040), créant un contexte propice au développement de la silver économie. Ces activités incluent le secteur sanitaire et social, mais aussi le développement d'innovations, de loisirs ou de services visant à répondre aux besoins de générations de plus en plus familiarisées avec les nouvelles technologies.

Une économie orientée vers les activités présentes et le tourisme

L'économie de la Charente-Maritime bénéficie également de son attractivité résidentielle et touristique. En 2011, les activités présentes (*définitions*) représentent 70 % des emplois, contre 65 % en Province. Cette orientation varie selon les EPCI, le poids de l'emploi présentiel allant de 59 % dans les communautés de communes du canton de Gémovac et de la Saintonge Viticole ou d'Aunis Sud à 82 % sur l'Île de Ré. En particulier, le tourisme génère 13 500 emplois en moyenne annuelle et jusqu'à 23 000 en juillet-août, soit un poids du tourisme de 6 % en moyenne sur l'année et de 10 % en haute saison.

L'économie productive de Charente-Maritime dispose aussi de secteurs spécifiques, comme l'agriculture, la sylviculture et la pêche (13 800 emplois en 2011) ou la fabrication de matériels de transport (4 500 emplois).

En 2011, 38 000 salariés, soit 35 %, dépendent d'entreprises dont le centre de décision est situé hors du département, à comparer à

36% en Vendée et à 52 % dans la Vienne. Cette dépendance est relativement faible pour des raisons structurelles. D'une part, le tissu productif est caractérisé par une faible proportion d'emploi dans des grandes entreprises et une forte dans des micro-entreprises. D'autre part, mis à part les secteurs des matériels de transport et de gestion des eaux et des déchets, les secteurs spécifiques de l'économie départementale, comme l'agriculture, l'hébergement et la construction, sont moins souvent dépendants de centres de décision extérieurs à la région. Parmi ces 38 000 salariés, 46 % relèvent d'une entreprise localisée en Île-de-France, 21 % à l'étranger, 7 % dans un autre département du Poitou-Charentes.

Des mécanismes intenses de création-destruction d'emploi

Entre 2008 et 2011, l'emploi a légèrement diminué dans le secteur marchand non agricole, mais ceci masque une forte mutation sectorielle dans un tissu d'entreprises évolutif, générant in fine des mouvements de mains d'œuvre importants. En 2011, le taux de rotation (*définitions*) de la main d'œuvre est de 22,5 % contre 20,8 % en moyenne provinciale. L'emploi diminue dans l'industrie, la construction et les activités immobilières, stagne dans le commerce mais augmente dans les autres activités de services (figure 3). Globalement, les établissements pérennes créent autant d'emplois qu'ils n'en détruisent. En revanche, les emplois liés aux créations d'établissements ne compensent pas les pertes liées aux fermetures, et ce malgré des créations

d'entreprises relativement dynamiques. Le secteur du commerce est singulier et subit une forte pression concurrentielle : alors que les établissements pérennes de ce secteur détruisent des emplois, il s'en crée parallèlement de nouveaux au jeu des créations-fermetures d'établissements.

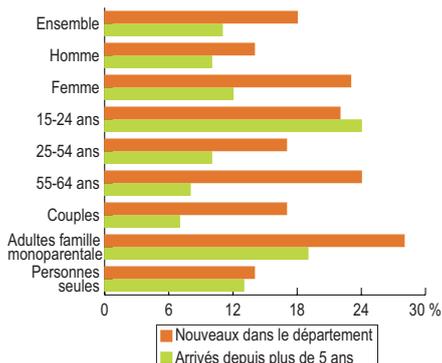
La crise de 2008 a eu des répercussions sur les conditions d'emploi et le chômage. L'emploi non salarié est en forte augmentation depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009. En 2011, un emploi sur 6 est un emploi non salarié. Par ailleurs, le nombre d'intérimaires remonte depuis 2009. En 2011, 82 % des salariés sont sous contrat à durée indéterminée ou titulaires de la fonction publique, contre 85 % au niveau national.

Une surexposition au chômage en partie liée à l'attractivité

Depuis le point bas de 2008, le taux de chômage a augmenté. Il s'établit à 10,5 % au 1^{er} trimestre 2014, soit 4 points de plus qu'au 1^{er} trimestre 2008. Le chômage est structurellement plus élevé qu'au niveau national, d'environ 1 point, mais cette surexposition est en partie liée à l'attractivité. Selon les données du recensement de 2008, le taux de chômage des personnes arrivées dans le département depuis moins de 5 ans (18 %) est plus élevé de 7 points que pour celles y habitant depuis plus longtemps (11 %). Cette surexposition des nouveaux arrivants au chômage s'observe principalement chez les personnes vivant en couple (+10 points), les femmes (+11 points) et les 55-64 ans (+16 points) (figure 4). Le taux de chômage de la Charente-Maritime est comparable à celui de la Province pour les personnes arrivées depuis plus de 5 ans. Pour celles arrivées plus récemment, il dépasse de 2 points la moyenne observée pour les provinciaux dans la même situation. Une partie du chômage de Charente-Maritime

4 Un chômage plus élevé chez les personnes récemment arrivées, surtout chez les femmes vivant en couple

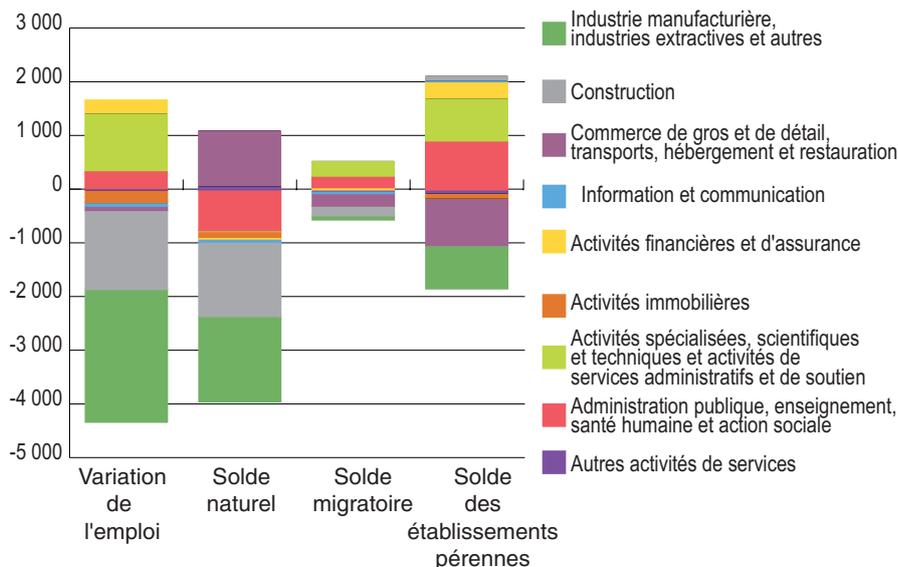
Taux de chômage 2008 au sens du recensement



Source : Insee, RP 2008

3 Un tissu économique en mutation

Evolution de l'emploi entre 2008 et 2011 en Charente-Maritime



Source : Insee, Clap, Sirene, REE

Lecture : en perpétuel renouvellement, le tissu économique d'un territoire évolue selon des logiques démographiques marquées par des créations et des disparitions (solde naturel) mais aussi des arrivées et des départs d'établissements (solde migratoire). A cela s'ajoute les mouvements d'emplois dans les établissements pérennes, à savoir la différence entre les embauches et les licenciements.

est donc de nature frictionnelle, traduisant la difficulté pour certains nouveaux arrivants à trouver rapidement un emploi. Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail constitue donc un enjeu spécifique pour la Charente-Maritime.

La population active devrait augmenter de 10 % à l'horizon 2040, pour atteindre 298 000 personnes selon le scénario central qui prolonge les tendances démographiques actuelles, contre 7 % en France métropolitaine. L'augmentation serait plus faible que celle de l'ensemble de la population (+20 %). L'évolution de la population active dépendant de l'évolution des taux d'activité et des effets démographiques, l'attractivité migratoire explique l'essentiel des projections de hausse d'actifs entre 2010 et 2040. La forte contribution des migrations résidentielles permettrait ainsi de compenser en partie le vieillissement de la population.

Des dynamiques territoriales hétérogènes...

Les territoires de Charente-Maritime ont des dynamiques démographiques et économiques différenciées. Suivant la tendance nationale, les grandes villes perdent de la population, en raison d'un manque d'attractivité pour La Rochelle, Rochefort et Saintes ou d'un déficit naturel pour Royan, mais aussi d'une baisse sensible de la taille moyenne des ménages. À l'inverse le périurbain est en croissance démographique, attirant principalement des actifs et des familles. Parallèlement, l'emploi augmente dans les grandes villes et le long des grands axes routiers. Parmi les

zones périurbaines, le périurbain rochelais est le plus dynamique, tant en matière d'évolution d'emploi que de population. Si ces tendances se poursuivent, la population des communautés de communes d'Aunis Atlantique et Sud devrait augmenter de plus de 40 % à l'horizon 2040, contre 10 % à 25 % pour les autres EPCI. C'est donc dans ces EPCI que la population des 12-15 ans (+50 %) et des 0-3 ans (+23 %) augmenterait le plus, dessinant dans ces espaces des enjeux spécifiques à ces populations jeunes.

Le mot du partenaire

La Charente-Maritime est un territoire qui connaît une croissance démographique vigoureuse et qui bénéficie d'une forte attractivité, résidentielle et touristique. Ce dynamisme se traduit au niveau des revenus des ménages, génère des emplois et contribue à la valeur ajoutée des entreprises. Quant au vieillissement de la population, il est susceptible de stimuler la silver économie. L'économie de Charente-Maritime repose aussi sur des entreprises industrielles positionnées sur des marchés plus vastes.

Pourtant, le territoire n'est pas homogène : certaines zones sont plus dynamiques que d'autres et une hétérogénéité des ressources des communes et des établissements publics de coopération intercommunale en découle logiquement.

Les élus du Département de la Charente-Maritime ont approuvé plusieurs schémas départementaux, à l'instar de ceux de la petite enfance, de la prévention et de la protection de l'enfance, de l'habitat ou encore en faveur des personnes âgées. Une analyse globale des territoires et de ses ressources démographiques et économiques, tant en structure qu'en dynamique, est indispensable au Département pour mieux appréhender les disparités au sein de son territoire, anticiper les besoins, accompagner les projets de développement, adapter les équipements et les services aux populations ainsi qu'orienter et évaluer ses politiques publiques.

Avec 73 000 résidences secondaires en 2011, le littoral charentais-maritime concentre 83 % des résidences secondaires du département. Sur les communes du littoral, 4 logements sur 10 sont ainsi destinés aux résidences secondaires. Ce taux élevé génère une pression foncière forte, des prix de l'immobilier élevés et un accès au logement plus difficile pour les jeunes ménages, ce qui renforce le vieillissement de la population. Dans ce contexte, la croissance démographique est limitée à 0,1 % par an sur les communes du littoral, l'excédent migratoire dépassant à peine le déficit naturel. Si le littoral est attractif vis à vis des autres départements, les résidents de Charente-Maritime depuis plus de 5 ans ont tendance à s'en éloigner. Les pertes de population dans les communes de Royan et La Rochelle expliquent en partie le faible dynamisme démographique du littoral. Sans elles, la population du littoral charentais-maritime augmenterait de 0,6 % par an, un rythme toutefois inférieur à celui observé dans l'ensemble du département (0,9 %). En revanche, ces territoires profitent du tourisme durant la saison d'été : en juillet-août, le tourisme porte ainsi 41 % de l'emploi sur l'Île de Ré, 35 % sur l'Île d'Oléron et 23 % dans la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

En dehors des grandes aires urbaines et du littoral, la population augmente sensiblement, sous l'effet de l'attractivité migratoire, mais l'emploi diminue, ce qui génère des difficultés sur le marché du travail. Les pertes d'emploi concernent principalement la construction dans la

communauté de communes de la Haute-Saintonge, davantage l'industrie dans la communauté de communes des Vals de Saintonge. En ce qui concerne le chômage, les zones d'emplois de Rochefort et Royan sont les plus exposées, avec un taux de chômage supérieur à 11 % au 1^{er} trimestre 2014. C'est dans la zone d'emploi de Jonzac-Barbezieux-Saint-Hilaire que le chômage est le plus contenu (9,1 %).

... qui développent les interdépendances

Ces mouvements de population ne s'accompagnent pas d'évolutions concomitantes de l'emploi, qui a tendance à être plus concentré à proximité des villes-centres. Les communautés d'agglomération de La Rochelle et de Saintes confirment leur caractère de pôle d'emploi. À l'opposé, les communautés de communes d'Aunis, des Vals de Saintonge, du bassin de Marennes et du canton de Gémozac deviennent de plus en plus résidentielles. Aussi l'ampleur des déplacements domicile-travail est-elle en augmentation. Sur l'ensemble du département, la part des actifs travaillant dans leur commune de résidence est passée de 46 % en 1999 à 37 % en 2010. Parallèlement, les actifs sont plus nombreux (de 6 à 8 %) à travailler hors du département, principalement dans les aires urbaines de Niort, Cognac, Bordeaux et Paris.

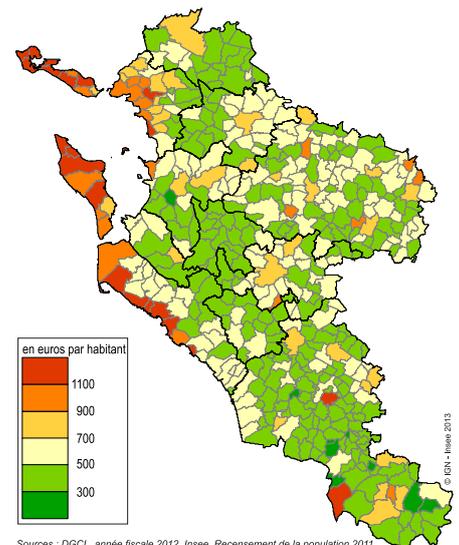
Des territoires inégaux en matière de ressources et de potentiels pour développer les projets nécessaires aux populations

En Charente-Maritime, les ressources issues de la fiscalité directe du secteur communal dépendent davantage des taxes ménages

(84 %) qu'en Province (76 %). En moyenne, les communes lèvent 691 euros d'impôts directs par habitant, avec une variabilité allant de 1 à 4 pour les EPCI. Néanmoins, les potentiels fiscaux (définitions) varient du simple au triple. Ils sont les plus élevés dans les EPCI du littoral (figure 5), en raison de la forte implantation de résidences secondaires. Mais ce sont également ces territoires qui supportent les plus grandes dépenses, pour pouvoir accueillir les pics de population estivaux. Quant aux unités urbaines, elles font face aux coûts de centralité liés à la présence d'emplois et d'équipements. ■

5 Un potentiel fiscal plus élevé sur les communes du littoral

Potentiel fiscal des communes en 2012



Sources : DGCL, année fiscale 2012, Insee, Recensement de la population 2011

Lecture : le potentiel fiscal est traditionnellement mesuré en euros par habitant. Cela étant, les charges supportées par les territoires dépendent aussi des pics de fréquentation liés au tourisme ou à leur centralité (présence des emplois, des équipements supérieurs...). Dès lors, la connaissance de la population présente moyenne, qui peut différer sensiblement de la population résidente, est une information complémentaire importante.

Définitions

Littoral : le littoral charentais-maritime est ici constitué de l'ensemble des communes du département limitrophes à l'océan Atlantique ou à l'estuaire de la Gironde.

Potentiel fiscal : le potentiel fiscal permet de mesurer la capacité d'un territoire à lever des taxes. Il est utilisé pour comparer des territoires entre eux en faisant abstraction des taux pratiqués par chacun d'eux. Il est calculé en multipliant, pour chacune des taxes, les bases d'impositions locales par les taux moyens nationaux.

Économie présentielle : les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. À l'opposé, les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux de rotation de l'emploi : il mesure la part des emplois réalloués sur une période donnée. Il rapporte les mouvements d'emplois (emplois dans les créations d'établissements + variation d'emplois dans les établissements en croissance + variation d'emplois dans les établissements en déclin + emplois dans les disparitions d'établissements) à l'emploi total en début de période.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Novembre 2014

Pour en savoir plus :

- Baltz V., Giraud A., «CA Royan Atlantique : une forte attractivité résidentielle source de déséquilibres», Décimal n°341, juin 2014.
- Giraud A., «Trente ans de démographie en Poitou-Charentes : une dynamique de croissance qui s'accélère sur la période récente», Décimal n° 336, janvier 2014.
- Borély J., «Maintenir le dynamisme rochelais face aux enjeux de la périurbanisation», Décimal n°319, juin 2012.
- Borély J., Pradines N., «Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène», Décimal n°313, octobre 2011.

